

2^{ème} Colloque africain sur le travail décent

“Construire un socle de protection sociale
avec le Pacte mondial pour l’emploi

Yaoundé, 6-8 octobre 2010

**INTERVENTION DE MONSIEUR TAYEB LOUH, MINISTRE DU
TRAVAIL , DE L’EMPLOI ET DE LA SECURITE SOCIALE**

YAOUNDE 06 OCTOBRE 2010 -

Permettez moi d'abord de vous remercier pour cette invitation à participer à ce 2^{ème} colloque africain pour débattre d'un sujet qui constitue l'une des préoccupations sinon la préoccupation majeure des gouvernements et des institutions et organisations internationales, à savoir la reprise de la croissance, une croissance économique génératrice d'emplois décents.

Tout le monde s'accorde à reconnaître la corrélation entre la croissance du PIB et la variation de l'emploi. Toutefois beaucoup reconnaissent aussi un affaiblissement de cette relation au cours de ces dernières années.

En effet, l'expérience a montré que la reprise de la croissance post crise ne s'accompagne pas dans l'immédiat par une reprise de l'emploi, mais que les premiers signes forts de reprise de l'emploi ne se manifestent que plus tardivement.

A ce titre, même si l'on constate actuellement certains signes d'un retour à une croissance positive dans plusieurs pays, il n'en demeure pas moins que le niveau de chômage reste encore élevé et a même tendance à s'accroître dans d'autres pays.

Dans ce contexte, beaucoup d'analystes s'accordent à dire que l'année 2010 ne connaîtra pas une amélioration de la situation de l'emploi, malgré une prévision de croissance mondiale estimée par le FMI à 4,2 %.

Aussi, nous considérons qu'il ne suffit pas de parler de croissance dans l'absolu, pour espérer une réduction du chômage, encore faut-il que cette croissance soit tirée par des secteurs à fort potentiel d'emplois.

Il est important de souligner que les effets de la crise ne sont pas les mêmes pour les pays développés et les pays en développement. En conséquence, les réponses devraient être adaptées et chaque pays sera donc amené à opérer des choix économiques en fonction de ses spécificités et de ses potentialités humaines et matérielles.

Et dans ce cadre, il conviendra de ne pas se focaliser uniquement sur les gains de productivité dictés par les besoins de compétitivité mais qui, souvent, pénalisent l'emploi.

J'aimerais rappeler, ici, que la lutte contre le chômage et la promotion de l'emploi et du travail décent est classée parmi les priorités du Conseil économique et social des Nations Unies. Toutefois, la part qui leur est consacrée dans le budget, fixée à 0,7%, selon un rapport du Directeur Général du BIT, sur le travail décent, ne reflète pas du tout ce caractère prioritaire. Aussi, un effort complémentaire est-il nécessaire de la part des Nations Unies pour appuyer les politiques de lutte contre le chômage dans le monde surtout en Afrique.

Je pense qu'un consensus existe au sein de la communauté internationale sur la nécessité d'une mobilisation pour la promotion de l'emploi et la lutte contre le chômage. Ce consensus est le résultat d'une prise de conscience grandissante des retombées négatives de la mondialisation et des dangers qu'elles font peser sur la paix, la sécurité et la cohésion sociale dans les pays qui souffrent de ce phénomène qu'ils soient développés ou en voie de développement .

Ceci étant dit, permettez moi d'exposer brièvement l'expérience de mon pays dans ce domaine. Il faut dire que l'Algérie a été relativement épargnée par les effets de la crise financière même si l'évolution de la crise financière en crise économique s'est traduite par une réduction sensible de ses recettes d'exportation notamment d'hydrocarbures.

Dès le début des années 2000, et dans le cadre de la mise en œuvre du programme de S.E. le Président de la République, Monsieur Abdelaziz Bouteflika, des mesures prudentielles ont été prises en vue de préserver l'économie nationale des effets des fluctuations des prix des hydrocarbures, et d'assurer ainsi la continuité du processus de développement et l'équilibre du cadre macro économique.

Ainsi, un Fonds de régulation des recettes d'exportation d'hydrocarbures a été mis en place, dans l'objectif de prémunir l'économie nationale des effets d'une éventuelle chute du cours du baril.

Durant la première décennie de ce millénaire, l'Algérie a pu disposer de ressources financières importantes qui ont été utilisées pour le lancement de vastes programmes de développement, de réhabilitation et de mise à niveau de l'économie nationale.

Ces plans ont permis notamment, de rattraper le retard en infrastructures de base et de créer les conditions pour un développement de l'investissement productif et de relancer la croissance, notamment hors hydrocarbures, dans notre pays.

Par ailleurs, sur décision de son Excellence, Monsieur le Président de la République, un Fonds national d'investissement et des fonds d'investissement de wilaya ont été installés à l'effet notamment de soutenir l'investissement dans la PMI / PME et la micro entreprise.

La mise sur pied de cet organisme qui s'inscrit dans la dynamique de soutien financier à l'investissement et à l'économie, vient compléter l'action des banques. Cet organisme pourra, à moyen terme, intervenir pour un montant minimum équivalent à près de 14 milliards de dollars.

Il sera mobilisé pour le financement de projets d'investissement publics et privés, la promotion du financement bancaire local nécessaire aux grands projets et pour répondre aux besoins de restructuration du secteur économique.

Il est aussi important de souligner qu'à partir du début des années 2000, la reprise de la croissance, tirée essentiellement par des secteurs à fort potentiel d'emplois tels que le bâtiment, les travaux publics, l'agriculture, l'hydraulique et les services, a permis la création d'un important volume d'emplois et partant une réduction sensible du niveau du chômage, notamment chez les jeunes.

Parallèlement à la mise en œuvre d'un certain nombre de mesures fiscales et parafiscales visant à encourager l'emploi durable, mesures destinées aux entreprises qui créent et préservent l'emploi, un plan d'action pour la promotion de l'emploi et la lutte contre le chômage a été adopté et mis en œuvre à partir de juin 2008.

Ce plan, fondé sur une approche économique dans la lutte contre le chômage, s'appuie sur l'encouragement de l'investissement productif générateur d'emplois, la valorisation des ressources humaines par l'encouragement de la formation, et la modernisation de la gestion du marché du travail à travers la mise à niveau du service public de l'emploi et l'amélioration de ses performances.

Le plan d'action encourage le développement de l'esprit d'entrepreneuriat chez les jeunes et met en place un nouveau dispositif d'aide à l'insertion professionnelle des jeunes primo demandeurs d'emploi favorisant ainsi leur insertion durable dans le monde du travail.

Pour conclure, j'aimerais rappeler que la crise que traverse le monde aujourd'hui a mis en évidence les défaillances des mécanismes de contrôle du système économique et financier international en vigueur.

Elle a mis en évidence également, les limites d'une régulation basée exclusivement sur les mécanismes du marché, et la nécessité d'une présence de l'Etat dans le processus de régulation de l'économie, dans la perspective de garantir des règles de jeu transparentes et rétablir la confiance entre les acteurs du monde économique et financier.

Ce constat a amené beaucoup de pays à souhaiter sinon réclamer une réforme de fond du système financier mondial sur une base solidaire et non pas de simples mesures destinées à sauver et à perpétuer le système en place.

Pour notre part, nous sommes de ceux qui pensent que pour relancer l'économie, il faut remettre l'économie de marché au service de l'Homme et articuler efficacité économique, justice sociale et solidarité.

Aussi, il est absolument nécessaire que l'aide au développement prenne le pas sur les programmes d'assistance qui maintiennent les pays en développement dans une dépendance perpétuelle.

Je vous remercie de votre attention